



LUNDI 05 OCTOBRE 2026
de 16H30 À 19h30

Anniversaire de la Constitution de 1958

En 2017, M. Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre (mais cette année le 5 octobre) à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Cette Nuit a pour ambition, avant tout, de rendre le droit plus accessible au grand public par les manifestations les plus diverses, de mieux faire connaître ses principes, ses institutions et ses métiers.

En effet, s'il régit notre société, garantit nos libertés, nous protège, nous oblige et assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale, il est souvent méconnu et semble parfois inaccessible.

Bâtiment Veil - UFR Droit et science politique
Université Paris Nanterre 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE

A votre arrivée, vous serez accueilli.e.s par les étudiant.e.s de l'ADN - Académie de Droit de Nanterre



lanuitdudroit.tj-nanterre@justice.fr

Accès en transport en commun



Arrêt Nanterre Université



Arrêt Nanterre Université RER

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre



LA NUIT DU DROIT 2026

Université Paris Nanterre

NOS PARTENAIRES



École nationale des greffes



Direction Départementale de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse



PRÉFECTURE
DE POLICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHAMBRE DES NOTAIRES
HAUTS-DE-SEINE



LA NUIT DU DROIT A L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE Bâtiment Veil (UFR Droit)

📍 Grand hall et Petit hall 🕒 À partir de 16h30

FORUM DES ACTEURS DU MONDE JUDICIAIRE Rencontrez les acteurs et professionnels du monde judiciaire

Avec la participation de l'Ecole Nationale de la Magistrature, de l'Ecole Nationale des Greffes de la Préfecture de Police, de la direction générale de l'Administration pénitentiaire, de la Chambre des Notaires, du Barreau des Hauts-de-Seine, de Médiation en Seine, des médiateurs familiaux, des conciliateurs de Justice près la Cour d'Appel de Versailles, de l'Union Départementale des Associations Familiales des Hauts-de-Seine.

📍 Amphi A (Guy Carcassonne) 🕒 De 17h00 à 19h00

CONFERENCE LE POLE « COLD CASE » - Actualités et nouveaux enjeux

Modératrice : Audrey Darsonville, Professeure de droit pénal, Centre de Droit Pénal et de Criminologie (CDPC), UPN

17h00
Introduction

17h15 – 17h30
➤ **Présentation du Pôle national des crimes sériels ou non élucidés (PCSNE)**
Romane Bégué, doctorante en droit pénal, Centre de Droit Pénal et de Criminologie (CDPC), UPN

17h30 – 18h45
➤ **La saisine du pôle, la centralisation des dossiers**
Marie-Céline Lawrysz, procureure de la République adjointe près le tribunal judiciaire de Nanterre en charge du PCSNE

➤ **Le déroulé de l'instruction**
Sabine Khéris, 1ère Vice Présidente chargée de l'instruction, coordonnatrice du PCSNE
Valérie Duby, cadre greffier au PCSNE

Les nouveaux enjeux de l'enquête et de l'instruction
Lieutenant-colonelle Marie-Isabelle Serror, cheffe de la division des affaires non élucidées (DIANE), gendarmerie nationale
Chef d'escadron Marc Bégué, commandant adjoint de la division des affaires non élucidées (DIANE), gendarmerie nationale
Charlotte Sawicki, commissaire de police, Office Central pour la Répression des Violences Faites aux Personnes (OCRVP), police nationale

Parcours criminel
Fichiers ADN
Fichiers de généalogie
Sciences forensiques
Analyse comportementale
Enquêtes internationales

18h45 – 19h00
Echanges avec la salle